



Force Ouvrière : FO Generali

Un syndicat indépendant pour les revendications des salariés



PETITION

(*) Tout syndicat qui reprendrait ces revendications est invité à s'associer à cette pétition

Novembre 2015

Les salariés soussignés et les syndicats FO(*) revendiquent le maintien de l'accord du 19 novembre 2003 dans toutes ses dispositions.

Tout travail mérite salaire ! Nous refusons le principe du travail gratuit, qu'il s'agisse de 5 jours ou même d'une seule journée !

L'amélioration de la qualité client nécessite des effectifs suffisants, donc des embauches en CDI et non des permanences imposées à 19 heures ou même 18 heures 30 incompatibles avec la vie de famille et les conditions de transport et d'éloignement actuels.

S'agissant d'un accord sur le télétravail, il n'est pas admissible de le conditionner à la signature de celui sur le temps de travail.

**Maintien de l'accord du 19 novembre 2003 sur le temps de travail
Non à la signature par les organisations syndicales du projet de la Direction !**

NOM	SERVICE	SIGNATURE

Les signatures ne seront pas remises en l'employeur mais à l'inspection du travail. Seul le nombre de signatures sera communiqué à l'employeur.

Pour nous joindre par mail : fogenerali@yahoo.fr - Et notre site internet : <http://fogenerali.fr>